



L'Edito du Maire

BAISSER LE PRIX DE L'EAU

Chers concitoyens, chers amis,

Parmi les enjeux majeurs des prochaines années, il y a la question de l'eau potable et de son coût pour l'usager.

Les citoyens de Régny (ils ne sont pas les seuls) sont particulièrement concernés, dans la mesure où ils subissent depuis longtemps les effets cumulés d'un coût élevé de l'alimentation en eau potable et d'un coût encore plus élevé de l'assainissement collectif.

Le coût de l'assainissement collectif est particulièrement élevé à Régny du fait de notre station d'épuration ; elle a été construite, au début des années 90, pour traiter conjointement les effluents du bourg et ceux de l'usine Jalla (à l'époque c'était ça ou l'usine fermait!).

La teinturerie de Jalla (qui s'est arrêtée fin 2012) n'existe plus, mais la station d'épuration qui a été construite (de 7.000 équivalents habitants en capacité de traitement) est toujours là et nous devons continuer à l'amortir sur le budget de la commune et donc aux frais de nos usagers.

Le coût de l'assainissement collectif à Régny baissera (d'au moins 1€/m³) lorsqu'il sera traité en intercommunalité pour mutualiser les coûts avec ceux d'autres communes, et lorsque celle-ci aura enfin requalifié le site Jalla pour y installer de nouvelles activités économiques...

Mon petit doigt me dit que rien ne se fera tant que la CoPLER (ou la commune de Régny!) n'aura pas rejoint la communauté d'agglomération, mais c'est un autre débat et le Préfet a clairement annoncé qu'il n'y aura pas de changement avant les prochaines élections municipales.

Un autre enjeu est celui de l'eau potable.

La CoPLER l'a bien compris qui lutte depuis plusieurs années pour amener celle-ci en quantité sur « sa » zone des « jacquins » à Neulise, et néglige ostensiblement le seul site industriel où l'eau est disponible en abondance (au moins 100.000 m³ par an avec une capacité de traitement adéquate) : celui de Jalla à Régny!

Clairement, ce combat-là n'est pas le nôtre, il est même contre nos intérêts.

Notre premier objectif, c'est la baisse du prix de l'eau pour nos usagers, et celui-là - par contre - nous sommes peutêtre en train de le gagner, malgré (ou contre) la CoPLER...

La Commune de Régny est aujourd'hui membre d'un syndicat intercommunal d'adduction d'eau, le syndicat « Rhône-Loire-Nord », une belle entité, construite il y a 60 ans pour alimenter 50 communes de l'est roannais (de la Loire et du Rhône), à partir de l'eau pompée dans la nappe phréatique de la Loire, à Commelle-Vernay; le service est géré par Suez, tout comme notre assainissement.

Cette eau est abondante mais coûteuse à traiter (une usine à Commelle Vernay) et surtout à transporter, du point le plus bas (les puits de captage) jusqu'aux sommets de nos vallées (au-dessus de Cours ou d'Amplepuis) pour la faire redescendre et la distribuer ensuite jusqu'à nos robinets.

Une opportunité nous est offerte aujourd'hui de fusionner ce syndicat avec la « Roannaise de l'eau », un autre syndicat intercommunal, qui fournit en eau (en réseau gravitaire) toute la communauté d'agglomération (depuis les barrages de la Tâche et du Rouchain à Renaison) et bientôt, vraisemblablement, tout le roannais.

Une telle fusion permettrait de sécuriser les approvisionnements en eau de tout le bassin roannais, en regroupant ses ressources : eaux des barrages, de la nappe de la Loire et même de la nappe de la Saône, grâce aux interconnexions entre nos réseaux.

Mais l'autre intérêt majeur pour les usagers des communes comme Régny (membres du Syndicat Rhône-Loire-Nord), c'est qu'ils vont potentiellement voir baisser significativement le prix de l'eau qu'ils consomment, par le jeu d'une harmonisation des tarifs, qui est obligatoire au sein d'une même structure.

Pour vous permettre de prendre la mesure de cette baisse potentielle à venir, le prix de l'eau est à 1,9€/m³ à la Roannaise de l'eau quand il est presque à 3,5€/m³ au Syndicat Rhône Loire Nord...

Potentiellement le prix moyen pondéré (en fonction des volumes), devrait baisser progressivement jusqu'à environ 2,3€/m³... Faites vos calculs !

Cette fusion pourra s'opérer dès 2021 si nous parvenons à la mener à bien, contre les intérêts particuliers de quelques élus.

Autour de cette question de l'eau, c'est le grand roannais (incluant le secteur d'Amplepuis-Thizy dans le Rhône) qui est en train de se construire : c'est le sens de l'histoire et je mettrai tous mes espoirs et toutes mes ambitions pour Régny dans l'accomplissement de cet ambitieux projet, qui devrait remettre notre commune au centre du jeu.

Bonne lecture à tous!

Jean-François DAUVERGNE, *Maire de Régny.*



Remise des médailles au personnel communal lors de la cérémonie des vœux.

De gauche à droite :

Christiane FARGEAT, médaille d'argent (20 ans) Hassan CHERGUI, médaille d'argent (20 ans) Didier GIRARD, médaille d'argent (20 ans) Christelle PRAS, médaille vermeil (30 ans) Valérie ROBLET, médaille d'argent (20 ans)

Panneaux photovoltaïques Grange Magnin



Réalisé en juillet et mis en service en Septembre 2018, le projet comprend 30 modules photovoltaïques pour une superficie de 50 m².

La production est vendue en totalité à ENEDIS, avec un contrat sur 20 ans au tarif garanti à 0.185€ le KW.

Toute personne intéressée par un projet personnel peut demander des renseignements en Mairie.

Comment recharger vos batteries à Régny : une borne Mobiloire est à votre service !

Une borne électrique a été installée « place Jacques Fougerat », gérée par la Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL). Celle-ci est accessible 7 jours/7, 24h/24.

Le badge d'accès est gratuit et peut être demandé sur le site Internet www.mobiloire.fr. L'abonné reçoit ensuite automatiquement ces factures à partir de 15 euros de consommation. La recharge sur les bornes Mobiloire est facturée 0.03 € TTC par minute.

Comment recharger votre véhicule sur la borne?

- Les voyants sont verts, vous pouvez charger votre véhicule :
- 1. garez votre véhicule devant la borne
- choisissez votre côté de stationnement en appuyant sur le bouton
- 3. passez votre carte d'abonnement devant le lecteur (clignotement bleu)
- 4. la trappe s'ouvre, branchez votre véhicule sur la prise de votre choix
- 5. refermez la trappe.
- 6. votre véhicule est en charge (couleur bleue fixe).

- Pour récupérer votre véhicule :
- 1. passez à nouveau votre carte d'abonnement sur le lecteur (clignotement vert rouge)
- 2. la trappe s'ouvre
- 3. débranchez votre câble
- 4. refermez la trappe (couleur vert fixe).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

« Territoire d'énergie Loire-SIEL »

au 04 77 43 11 43,

www.mobiloire.fr

Cérémonie de citoyenneté

Remise des cartes électorales aux jeunes électeurs de Régny.



Salle des Amitiés

Une salle d'accueil réservée à l'association, cette salle est un lieu de rencontre pour toute personne voulant passer un moment agréable, rompre avec la solitude.

Elle permet d'accueillir 30 à 40 personnes, avec possibilité pour l'association d'organiser des repas car elle est équipée d'une cuisine. Une porte ouverte a été organisée le 09 mars pour la visite les locaux.

Un règlement est mis en place pour l'utilisation de cette salle.

Salle des Jeunes

Une salle réservée aux jeunes de la commune avec un accès indépendant par la courette extérieure.









Aménagement du carrefour rue du 8 mai 1945 et Jean Devillaine

En prévision des travaux du département sur la RD 9, rue du 8 mai 1945 et route de Roanne, et pour améliorer le carrefour avec la rue Jean Devillaine, nous avons reculé le mur du jardin en accord avec son propriétaire. Cette opération nous a permis de gagner environ 2 mètres. Nous en avons profité pour rejointé le mur attenant, créant ainsi un ensemble plus homogène. Il a été aussi possible par cette opération d'élargir le trottoir à cet endroit.



Assainissement les bois

Dans l'objectif du raccordement du hameau des « Bois » à l'assainissement collectif et après avoir révisé le plan de zonage d'assainissement, des travaux ont été engagés. Dans un premier temps, un collecteur de transfert qui aboutit au poste de relevage en place à « l'Arche ». En parallèle à ces travaux, le Syndicat Rhône Loire Nord renouvelle la conduite d'eau potable qui date du début des années soixante. Le passage du pont sur le «Rhins » se fera par encorbellement pour les deux réseaux au moyen d'une nacelle négative. Tous les travaux sont exécutés par l'entreprise SADE de Montagny. Une seconde tranche de travaux prévue à l'automne permettra le raccordement des riverains.



Avis de procédure de reprise de concession RÉGLEMENTATION

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a débuté en Janvier 2017, les descendants ou successeurs ou chargés d'entretien ont été invités à se présenter en Mairie.

La liste des concessions en état d'abandon destinées à être reprises a été affichée sur la panneau d'affichage du cimetière et de la Mairie le 3 Janvier 2017; en parallèle nous avons invité par un courrier les descendants ou concessionnaires identifiés à se rendre au cimetière communal de REGNY le 3 Février 2017 à 14 h 30 où sera dressé le Procès-verbal de constatation d'abandon pour chaque concession.

Les affichages seront renouvelés tous les 15 jours pendant 3 mois.

La procédure durera 3 ans pendant lesquels les concessionnaires ou leurs descendants pourront se présenter en Mairie et manifester leur désir de conserver la concession en s'engageant à la rénover. Cela permet d'arrêter la procédure pour la concession concernée.

Au bout des 3 années écoulées, il sera dressé un deuxième procès-verbal de constatation d'abandon et il sera établi un arrêté de reprise où seront indiquées les concessions reprises par la commune.

La commune pourra alors disposer des dites concessions et procéder à leur revente lorsque l'enlèvement des monuments funéraires et des ossements aura été effectué.

Pour tous renseignements concernant cette procédure de reprise, veuillez prendre contact avec la Mairie de REGNY au 04.77.63.00.34. (ou mail accueil@regny.fr) aux horaires d'ouverture du secrétariat.

- 72 concessions perpétuelles sont concernées.
- Le Premier Procès-verbal de constat d'abandon a été dressé le 3 Février 2017.
- Le deuxième Procès-verbal de constat d'abandon sera à prévoir en Février 2020.
- Après le deuxième Procès-verbal les concessionnaires disposeront encore d'un mois pour la remise en état de leur concession.
- Les concessions seront ensuites reprises par la Commune.



La fibre pour tous à Régny POUR UNE CONNEXION OPTIMALE

Le programme de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Copler arrive à terme. Les travaux ont été découpé en trois tranches. Notre commune faisant partie de la dernière tranche se verra doté de la fibre des le premier trimestre 2020. Les travaux de déploiement devraient se terminer courant octobre 2019. Pour information une réunion publique aura lieu des le mois de novembre.

Eclairage public

Chaque Régnycois peut constater, selon son lieu de résidence, combien l'éclairage public est plus ou moins vétuste, plus ou moins efficace. Il est bon de rappeler à chacun que la majorité de notre parc doit être remis aux normes. Les ampoules à vapeur de mercure ne sont plus fournies. Il nous reste un parc de lampadaires important dotés de ces ampoules. Nous allons devoir faire l'effort financier nécessaire. Comme le remplacement s'avère couteux, il a été décidé de réaliser les travaux par tranche annuelle. Un groupe de travail s'est donc réuni et après réflexion, les lampes obsolètes et très énergivores sont remplacées par des lampes à LED beaucoup plus économes, plus modernes et fournissant un meilleur éclairage. Le budget alloué à cette opération nous a permis de changer 8 lampes rue Georges Fouilland, 3 lampes rue du capitaine Razon, 3 lampes route de Roanne, d'ajouter un éclairage spécifique de la fresque place Jacques Fougerat et de réaliser la mise aux normes des armoires électriques. Enfin notre groupe de travail a étudié la possibilité d'éteindre partiellement entre 23h00 et 5h00 afin de réaliser des économies qui seront réaffectées à la modernisation de notre éclairage public.



Extinction partielle de l'éclairage public la nuit à partir du 1^{er} avril 2019

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, le groupe de travail « éclairage public » a été chargé de réfléchir sur l'éventualité d'une extinction de l'éclairage public la nuit. Il a été tenu compte des éléments relatifs à la sécurité, mais d'après les retours d'expérience similaire menée dans d'autres communes, il apparaît que l'extinction de l'éclairage public la nuit, n'a pas d'incidence notable.

Le conseil municipal, en séance du 10 décembre 2018, qui a trouvé cette démarche nécessaire tant au point des économies qu'elle engendre que pour la préservation de l'environnement, a validé ce projet et a décidé qu'à compter du 1er avril 2019, l'éclairage public sera interrompu de 23 heures à 5 heures sur le territoire de la commune de façon partielle : tous les points lumineux de l'éclairage public seront éteints la nuit, sauf ceux situés au centre bourg et le long des axes principaux (route de Lyon, route de Roanne et de Saint-Symphorien-de-Lay).

Des panneaux d'informations sont installés aux entrées de la commune.



Stationnement en centre bourg



Afin de faciliter le stationnement aux abords des commerces rue du 19 mars 1962 et rue Georges Fouilland et de permettre une rotation normale des stationnements de véhicules sur le parking de l'école maternelle lors des entrées et sorties des écoles différentes règles de stationnement ont été mises en place qu'il convient à tous les automobilistes de respecter :

- Une zone bleue « rue du 19 mars 1962 » limite à 2 heures la durée de stationnement tous les jours de 8h à 18h.
- Une zone bleue et rouge « rue Georges Fouilland » : la zone rouge limite à 15 minutes la durée de stationnement tous les jours de 6h00 à 19h00 ; la zone bleue limite à 2 heures la durée de stationnement tous les jours de 8h à 18h.
- Une zone bleue sur le parking de l'école maternelle rue du 8 mai 1945 limite à 30 minutes et applicable les lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Des disques sont à la disposition de la population à l'accueil de la mairie. En application du code de la route, un disque de stationnement réglementaire dit Européen, comportant l'indication de l'heure d'arrivée, est rendu obligatoire dans ces zones et doit être disposé » derrière le parebrise des véhicules en stationnement de manière à être lisible pour les agents chargés de la surveillance du stationnement.



DANS UN PREMIER TEMPS
UN AVERTISSEMENT AUX REGLES
DE STATIONNEMENT
EN VIGUEUR DANS NOTRE COMMUNE
SERA APPOSE SUR LE PARE BRISE
DES VEHICULES CONTREVENANTS
AVEC UN RELEVE
DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION.

Courts de Tennis

Suite à la réalisation des travaux de réfection des terrains de tennis en 2011, des déformations sont apparues rendant difficile la pratique du tennis. La garantie décennale de l'Entreprise ayant réalisé les travaux a permis de prendre en charge entièrement la remise en état des terrains. Ils ont été réalisés en collaboration avec l'association locale de tennis notamment pour la couleur du sol.



Fleurissement



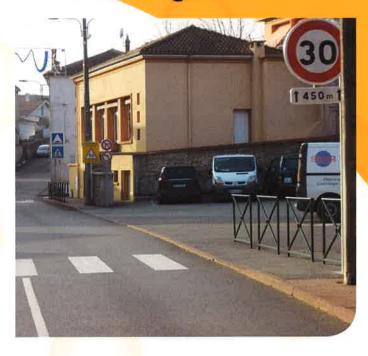
Certains d'entre vous ont pu se rendre compte que les parterres de fleurs et autres arbustes ont subi quelques changements. Nous avons demandé à une entreprise spécialisée de nous recréer des espaces agréables à la vue avec moins d'entretien. Ça commence à prendre forme et de nouvelles plantations sont aujourd'hui en place. Par convention avec les propriétaires, nous allons redonner à l'ensemble appelé « les jardins de Régny » en bordure de cités

Jalla, une nouvelle embellie. Cet endroit avait été réalisé lors de précédents mandats communaux, mais était resté sans entretien ces dernières années, laissant pousser les différents végétaux sans véritable harmonie. La commune s'est engagé à réaménager et à entretenir cet espace à l'entrée de notre village pour améliorer l'image de notre commune.



Zone 30 km/h en centre bourg

Un enrobé neuf, est très agréable à circuler, mais il favorise la vitesse par son confort. Comme cette portion de route départementale dessert en particulier les écoles et le collège, nous avons donc décidé de limiter la vitesse à 30 km/h pour la sécurité de tous en implantant des « coussins berlinois », dispositifs mis en place par nos agents pour ralentir les usagers de la route. Malgré cela, et bien que les panneaux de signalisations devraient inciter les automobilistes à ne pas dépasser la vitesse de 30 km/h, chacun peut constater qu'il n'en n'est rien. C'est pour cela que très prochainement d'autres dispositifs de rétrécissements de la route seront installés. Dans un premier temps provisoirement pour une période d'essai et ensuite définitivement. Le but est de créer une certaine gêne et donc de faire réduire la vitesse trop élevée des automobilistes. Prochainement un dispositif de radar pédagogique sera installé sur la départementale entre l'école maternelle et le collège.









Repère de crues

Le Rhins est une belle rivière traversant notre village sur toute sa longueur (de la Blancherie au Four à chaux). Elle prend sa source dans les monts du Beaujolais à Ranchal.

Une des singularités est le changement d'orthographe de son nom : le REINS dans le département du Rhône puis le RHINS dans celui de la Loire jusqu'à la confluence avec le fleuve Loire à Roanne.

L'activité de notre bourg s'est développée au cours des ans grâce à sa force motrice et la qualité de son eau.

Comme tous les cours d'eau, son débit est soumis aux aléas de la météo et ses crues peuvent atteindre des niveaux impressionnants. La dernière crue cinquantennale remonte à Décembre 2003.

Des repères de crue (2003, 1882 et l'estimatif théorique d'une crue centennale) ont été apposés sur le vieux pont datant du XV siècle par l'équipe du Syndicat mixte Rhins Rodon Trambouzan et Affluents (SYRRTA).

Soyons vigilants aux caprices de notre rivière et profitons de ses bienfaits (le poisson est revenu en bonne quantité) tout en la respectant.



Si vous possédez des documents, archives, photos, films, (que vous êtes prêt à partager) concernant la vie de la rivière, merci de prendre contact avec nous au 04 77 63 00 34.



Garderie municipale du jeune enfant





Afin de répondre à un besoin de garde des enfants de 2 et 3 ans non scolarisés, la municipalité en partenariat avec les services de l'éducation nationale et plus particulièrement l'école maternelle a fait le choix depuis le 04 Mars 2019 de créer :

UNE GARDERIE MUNICIPALE DU JEUNE ENFANT

Ce dispositif contribue à l'éveil et au développement global des enfants en âge préscolaire, en veillant au respect des besoins fondamentaux et au rythme de chacun. Cela permettra aux enfants de découvrir progressivement le cadre scolaire.

Ce service gratuit accueille les enfants de 2 et 3 ans non scolarisés durant le temps scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h30 et 13h20 à 16h30. La garderie se déroule dans une salle au rez



de chaussée de l'école maternelle ce qui permet des temps d'inclusion garderie – école.

L'encadrement de cet accueil est assuré par Elodie Miallet et Yvette Pontille et coordonné par I. Gerdil (directrice école maternelle) et F.Montel (Adjointe en charge de la petite enfance)

Votre enfant a 2 ans, vous voulez qu'il intègre la garderie municipale du jeune enfant, n'hésitez pas, rendez-vous soit en mairie soit dans ses locaux à l'école maternelle. Le fonctionnement de cet accueil vous sera expliqué et un dossier d'inscription délivré.

Pour tous renseignements:
Contact garderie: 06 03 85 72 43
Contact mairie: 04 77 63 00 34











Ce projet a pu être ralisable grâce à un don de l'ancienne école de musique régnyçoise au sou des écoles qui en a fait bénéficier l'ensemble des élèves de l'école élémentaire.

Merci aux bénévoles de ces associations pour ce geste qui a permis aux élèves de réaliser un projet enrichissant.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les intervenants et un travail a été fait au sein des différents classes.

1^{ère} demi-journée de présence des intervenants (jeudi 10 janvier matin): présentation du groupe des Tit'Nassels, chansons présentées par le groupe, explication de quoi est formée une chanson, comment écrire une chanson, ils vont donner des contraintes aux élèves afin de créer les paroles.

En classe, on poursuit/finit les paroles du titre.

Envoi au groupe qui prépare un accompagnement à la guitare.

En classe, on fabrique des instruments (maracas,...) qui vont servir pour la rythmique de la chanson.

2^{ème} (vendredi 1^{er} février matin) et 3^{ème} demi-journée de présence des intervenants (jeudi 14 février) : travail de chant et mie en rythme de la chanson.

En classe : on s'entraîne encore et encore

4^{ème} demi-journée de présence des intervenants (vendredi 12 avril) : enregistrement du chant « Le voyage de Régny » de sorte que chaque élèv ait un CD de la prestation.



Merci à tous pour la réalisation de ce beau projet !!!



Le Centre de Secours de Régny recrute des Sapeurs-Pompiers Volontaires pour l'année 2019

VENEZ NOUS REJOINDRE

Pourquoi?

Parce que dans la Loire, sur 72 centres d'incendie et de secours, 61 ne sont composés que de sapeurs-pompiers volontaires,

Parce qu'en 2018, sur 2 850 sapeurs-pompiers que compte le SDIS de la Loire, 2 300 sont sapeurs-pompiers volontaires,

Parce qu'en 2017, les sapeurs-pompiers de la Loire ont effectué 55 345 interventions sur le département, Parce qu'en étant sapeur-pompier volontaire, on a l'occasion de vivre des expériences hors du commun, de connaître la satisfaction d'aider autrui et de participer à la sécurité de la population de son secteur avec professionnalisme,

Parce qu'en étant sapeur-pompier volontaire, on assure également la sécurité de ses proches,

Pour l'ambiance de camaraderie et d'entraide qui règne au sein des centres d'incendie et de secours.

Quels sont les profils recherchés?

- Hommes et femmes de 18 à 55 ans.
- En bonne condition physique (pas forcément athlètes !),
- Motivés par l'entraide et la solidarité,
- · Disponibles, notamment en journée.

Quels sont les conditions d'engagement?

- Etre âgé de 18 à 55 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.

De quelle disponibilité est-il question?

Les créneaux horaires de 7h à 19h du lundi au vendredi représentent 35% du temps, pourtant ce sont presque 50% des interventions annuelles qui se déroulent sur ces créneaux horaires.

Il est donc indispensable que les sapeurs-pompiers volontaires des centres d'incendie et de secours volontaires puissent se rendre disponibles en journée en semaine, au-delà de leur disponibilité le soir et le week-end.

Un sapeur-pompier volontaire disponible ne serait-ce qu'une journée par semaine ou plusieurs demi-journées par semaine, apporte beaucoup à la capacité de réponse opérationnelle de son centre d'incendie et de secours.

Cette disponibilité peut être organisée avec l'em-

ployeur au travers d'une convention de disponibilité opérationnelle

Ai-je la capacité physique de devenir sapeurpompier volontaire ?

- Des tests physiques seront organisés avant votre recrutement.
- Inutile d'être un champion, être en bonne forme suffit généralement,
- Ensuite, une visite médicale déterminera votre aptitude médicale aux fonctions de sapeur-pompier volontaire,
- Attention, des vaccinations sont obligatoires

Quelles sont les démarches à accomplir pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

Vous devez d'abord prendre contact avec le chef du centre d'incendie et de secours le plus proche de chez vous ou de votre lieu de travail (pour souscrire un engagement dans un centre d'incendie et de secours volontaire, il faut habiter ou travailler à environ 5 minutes de celui-ci).

Si le centre d'incendie et de secours dans lequel vous postulez recherche des sapeurs-pompiers volontaires, vous serez reçu en entretien préalable par le chef de centre. il vous expliquera le fonctionnement du centre, ce que signifie un engagement dans son centre et vous interrogera sur votre motivation et votre disponibilité.

Vous serez ensuite convié à un entretien devant la commission de centre qui donnera un avis sur votre recrutement.

Il faudra alors établir un dossier de recrutement et passer des tests d'aptitude physique.

Suivra une visite médicale au cours de laquelle un médecin sapeur-pompier statuera sur votre aptitude aux activités de sapeur-pompier volontaire.

Lorsque la procédure arrivera à son terme vous recevrez un arrêté d'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire au sein du SDIS42.

Vous recevrez alors votre équipement individuel Votre formation débutera.



Fête des Mères

Les mamans mise à l'honneur.

La coutume de la municipalité depuis de nombreuses années à la veille de la fête des mères est de mettre à l'honneur, les mamans ayant eu un bébé au cours de l'année écoulée.

12 mamans étaient conviées, 3 ont répondu à cette invitation.

- M^{me} CHASSAING Jessica, maman de Anna
- Mme CLAIRE Angélique, maman de Lohen
- Mme KOVANI Selma, maman de Mehdi

Un bon d'achat leur a été offert et le verre de l'amitié a été partagé avec l'ensemble des personnes présentes à cette cérémonie.



Repas des anciens Colis de fin d'année

Chaque année, le CCAS et le Conseil Municipal de Régny invitent ses « Anciens » au traditionnel repas. Celui-ci est offert aux personnes de plus de 65 ans. Les inscriptions sont enregistrées en Mairie par Christelle et Laurence entre le 15 septembre et le 15 octobre de chaque année « n'oubliez pas de vous inscrire ».

Le dimanche 18 novembre 2018 en présence de M. le Maire Jean-François DAUVERGNE, 124 convives se sont donnés rendez-vous à 12 H à la salle des fêtes pour déguster le menu élaboré par la maison GRIZARD de Roanne (fromage blanc de « Joli Cœur »). La décoration de la fête était assurée par

le Club « des Anciens » fleurs et menus (idée originale d'Hélène) et par l'équipe « Agenda 21 » qui a prêté ses créations « recyclées » originales. Le service était assuré par le Club des Jeunes, l'animation par Marie Laure. L'apéritif était offert par l'ancienne amicale des commerçants et le « pétillant » par le Bureau Municipal.

Danses, chants et échanges se sont succédés tout au long de la journée.

Un grand merci à tous.



Service d'accueil du jeune enfant

Sous l'œil vigilant de la Marianne de la Mairie de Régny, cérémonie de signature de la convention de partenariat avec l'Education Nationale, en présence de Monsieur Robert BATAILLER, Inspecteur d'Académie, pour la mise en œuvre de notre "service d'accueil du jeune enfant" qui permet, en partenariat avec l'école maternelle, la pré scolarisation des enfants de 2 ans à Régny depuis le 4 mars 2019.





Mutuelle de village (SANTEMUT)

L'année 2017 a vu un très fort engouement pour ce nouveau service proposé avec la signature de nombreux contrats.

Pour cette seconde année, notre partenaire SANTE-MUT a assuré 2 permanences les 11 et 16 octobre 2018 à la salle des recettes de Régny.

Après information sur les tarifs et prises en charge proposés, vous aviez la possibilité d'adhérer directement à notre mutuelle de village.



Cette année a aussi été très suivi pour la satisfaction de tous.

Il n'est jamais trop tard, si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez vous procurer des pochettes au guichet de la mairie ou prendre contact à :

Santémut Roanne

14 rue Roger Salengro 42300 Roanne 04 77 70 79 21 santemut-contact@mutuellederoanne.fr

Permanences 2019

le 10 et le 23 septembre à partir de 9 heures





MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Square Etienne & Maria Raze 42630 REGNY



Depuis 2012 grâce à la volonté de l'équipe municipale et de quelques professionnels visionnaires, une maison de santé (intégrée dans un pôle de santé commun avec la structure de Saint Symphorien de Lay) a été construite au sein de notre village de Régny.

Le but est de fournir à notre population le panel de soins le plus large et le plus complet possible. Cet équipement est complété par une pharmacie (rue G. Fouilland) et un cabinet dentaire (place Jacques Fougerat).

La vie de cette structure a subi depuis sa création de nombreux déboires et aléas (départs et arrivés).

Actuellement nous sommes toujours en recherche d'un second médecin généraliste à plein temps pour soulager le docteur KRITSEPIS.

Des locaux restent vacants et sont à la disposition d'autres praticiens.

Si vous avez connaissance d'un professionnel de santé cherchant un lieu où s'implanter, n'hésitez pas à lui conseiller de nous contacter au 04 77 63 00 34.

Secrétariat :

Lundi: 8h45 – 12h et 15h – 18h Mardi: 8h45 – 12h et 15h – 18h

Mercredi: 8h45 - 12h

Jeudi: 8h45 – 12h et 15h – 18h Vendredi: 8h45 – 12h et 15h – 17h

04 77 66 00 90

@

msp42@orange.fr

En cas d'urgence vitale, appeler le 15

Les professionnels qui vous accueillent :

MÉDECINS:

Dr Antonios KRITSEPIS 04.77.66.00.92

Dr Daniela CIRCEI

04.77.66.00.91 (Permanence le jeudi)

DERMATOLOGUE:

Dr Stela DAN

Lundi et Mercredi 13h00 - 19h30

04.77.66.00.93 Mardi et jeudi 8h30 - 16h00

INFIRMIÈRES:

Mme Maria PINA Mme Martine RENOUX

04.77.66.00.94

KINÉSITHÉRAPEUTES:

Mlle Claudine GOYET M Renaud WILLEMS

04.77.63.43.66

Lundi

8h - 12h // 13h30 - 16h

Mardi

8h - 10h30 // 15h30 - 19h30

Mercredi après 16h

Jeudi

13h30 - 19h30

Vendredi 8h – 12h

Activité annexe sophrologie :

Mme Odile LEROUX

09.67.14.77.78 ou 06.95.39.25.54

PÉDICURE-PODOLOGUE

M Brice DUCREUX 04.77.66.42.03

Permanence le vendredi

PSYCHOLOGUE:

Mme Corinne BIDOLIN

- Pour suivi enfants SAMEAD: 06.01.22.74.41
- Pour suivi adulte: 06.28.53.23.75

LOCAUX DISPONIBLES POUR ACCUEILLIR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

(Médecin, Orthophoniste, diététicienne...)

CONTACTER MAIRIE DE RÉGNY 04-77-63-00-34

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE PÔLE VIE SOCIALE

- Accueil du Service Social Départemental sur rendez-vous
- Consultation PMI sur rendez-vous

Secrétariat 04.77.23.24.58

N'oubliez pas votre carte VITALE

ou à défaut de votre attestation de notification de droits. Merci.

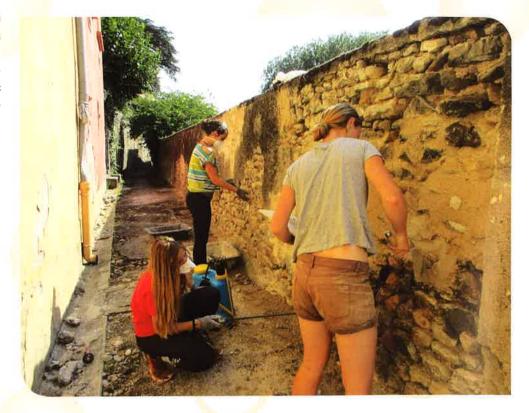
Club des Jeunes

Pour la deuxième année consécutive le club des jeunes Régnyçois a organisé un chantier éducatif avec l'association CONCORDIA pour mettre en valeur notre patrimoine.

Du 13 au 27 juillet c'est onze jeunes de quatre nationalités différentes qui se sont attelé à rénover les riotons de Régny (chemin partant de la place de la mairie allant jusqu'à l'église) encadré par deux animateurs, quelques membres de l'agenda 21 mais aussi de bénévoles de la commune.

Un vrai travail de qualité a été fourni par tous ces jeunes dynamiques et souriants.

En 2018 une première partie a été terminée. Au vu du très beau résultat la municipalité a donc choisi de reconduire le projet cette année toujours avec la participation des membres de l'agenda 21 et de la population.





Agenda 21

La municipalité est engagée depuis 2010 dans le programme Agenda 21, qui regroupe différents plans d'actions en faveur du développement durable.

Ce programme repose sur 3 piliers : le social , l'économie et l'environnement.

Les actions de l'agenda 21 :
Bonjour à toutes et à tous.
L'équipe du Copil souhaite vous présenter
toutes les actions effectuées
ou en cours sur l'année 2019
par cette rétrospective en photos



Groupes au travail



Remise du label Agenda 21
<u>Action 2 :</u> création d'un livret d'accueil



À disposition en mairie

Action 12 : réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes



La mise en œuvre de ce projet ne peut voir le jour sans le soutien financier de la municipalité, l'engagement des citoyens et le travail de coordination du Copil.

Action 13: ateliers cuisine
Les tartines des vœux du Maire
Les ateliers ouverts Semi gastronomique
Cuisine syrienne à venir



Action 16 : aménager les espaces verts parcs urbain



Action 18: Réhabilitation des Riotons:

Juillet 2018 1er chantier Concordia sur la réhabilitation des riotons

Juillet / août 2019 2^{ème} chantier Concordia poursuite de la réhabilitation



Action 24 : café culture et Action 25 : Dynamiser les animations du village













Les autres actions en cours:

Action 21: création d'un musée nomade

Il sera mis en place avant la fin de l'année 2019.

Le premier parcours sera celui

des bâtiments anciens,

viendront ensuite l'industrie,

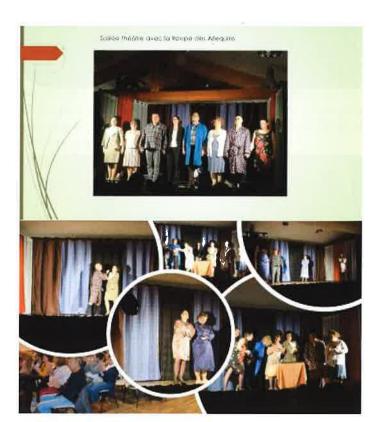
découverte faune et flore...

<u>Action 22</u>: mettre en place une maison des créateurs

Elle devrait voir le jour avant la fin de l'année. Des expositions et ventes permanentes de différents créateurs Régnycois et des environs seront proposées.

<u>Action 23 :</u> créer une boite à livre Une cabane à livre sera prochainement installée dans le bourg.

Action 10 : PAI aide à la réinsertion sociale et professionnelle 30 personnes en retour à l'emploi 1 création d'entreprise en cours



Vous pouvez toutes et tous participer à nos actions, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et nous rejoindre

Contact:

mail:

agenda21regny42630@gmail.com

Mobiles:

Claire: 06.16.89.80.97 El.Djouar: 06.69.12.24.91 Jacques: 06. 79.13.18.55 Sylvain: 06.18.32.46.29

Téléthon 2018

La municipalité en partenariat avec les associations, les commerçants du village et l'agenda 21, a relancé cette année le TELETHON sous le signe de la lumière.

Différentes animations ont été proposées ce 8 Décembre :

- Vente de jeux et jouets d'occasion
- Lecture de contes à la bibliothèque
- Projection de film
- Vente de luminions pour illuminer
 « REGNY TELETHON 2018 »
- La soupe du chef, sous le marché couvert, a été servie à une centaine de convives.

A l'issue de cette journée, un don de 1371 € a été versé à l'AFM TELETHON.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette réussite.

Cet évènement pour soutenir cette cause sera reconduit pour l'année 2019, nous comptons sur la participation de tous pour que cette édition 2019 soit à nouveau un réel succès.









LA VIE ASSOCIATIVE



Comité d'Animation Régnyçois

Le Comité d'Animation de REGNY : Une Association pour développer une dynamique conviviale autour du village ! Grâce à sa belle équipe de bénévoles, de nombreuses animations festives et culturelles sont proposées chaque année dans la bonne humeur pour les grands et les petits :







Un concours de belote avec de nombreux lots en récompenses, des vides greniers annuels, une fête du village attendue! (Dernier week-end du mois d'août où se déroule de nombreuses activités: Défilé de vélos fleuris, Concours de dessins d'enfants, Jeux pour tous, Olympiades « Jeux d'eau », Spectacle de rue, Concours de pétanque) ainsi que le Repas-Spectacle RTO et les Animations de Noël (Décoration du sapin de Noël, Ecris ta lettre au Père Noël)

Cette année est aussi une année d'innovation avec des partenariats sur des manifestations communes avec les autres associations du village. C'est l'occasion de mettre du lien dans notre village. Grand succès avec le Sou des Ecoles pour sa Fête de l'école associée à la Fête de la musique. De même avec l'Association Culture et Patrimoine de REGNY pour son salon de l'Artisanat et du Bien-être. Sans compter la participation à la journée du Téléthon et la 1ère édition « Nature et Printemps » ... (Liste non exhaustive)

Le comité d'animation de s'investi pour les Régnycois et les Régnyçoises mais aussi pour les amis des Régnycois REGNY

Pour plus d'informations : animations.regny@gmail.com

Football Club de Régny au Féminin

Pour la première fois dans l'histoire du club de football local une équipe féminine a été créée cette année. Grâce à la volonté des nouveaux membres du bureau et en particulier du Président Jessie THOMAS un recrutement comportant des joueuses locales et extérieures à la commune a eu lieu avant le début de la saison et quinze amoureuses du ballon rond ont répondu favorablement. Parmi les nouvelles

recrues certaines d'entre elles n'avaient jamais pratiqué ce sport. Avec deux entrainements par semaine et des entraineurs motivés pour la partie technique, Quentin Dubuis, Florian Mabir et Cédric Pombo) et pour la partie physique Logan Marchand, elles ont très vite progressé et à ce jour elles sont deuxièmes dans leur catégorie.



COMMUNE DE REGNY

Liste des Commerçants

Bar-Restaurant

«Le Régnyçois» M. et Mme BRIZARD Philippe 16, rue Georges Fouilland - 04.77.63.00.95.

Snack-Kebab-Pizzeria

Délice Royal Mme MENDES 1 rue de l'église - 09.73.65.87.83

Tabac Presse Articles de Pêche - Cadeaux

M. et Mme CARVALHO Carlos 13, rue Georges Fouilland - 04.77.63.01.39.

Boulangerie Pâtisserie

M. et Mme DENIS Stéphane 13 rue de la Tour

Boucherie Régnyçoise

M. et Mme AZARZAR Ahmed 9 rue Georges Dron - 09.51.72.10.09.

Alimentation

PROXI

5, rue du 8 Mai 1945 - 04.77.63.09.84.

Banque

CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE 23 rue Georges Fouilland - 0810 202 119

Informatique

CYBER DISCOUNT M. LAFAY Stéphane 1 Rue Jean Devillaine - 04.77.63.93.21.

Chambre d'Hôtes

BLANES Marie-Christine et Claude 2 rue de la Poste - 07.71.16.92.42. claudeblanes.42@gmail.com mcblanes.51@gmail.com

Ecurie de proprétaires pour chevaux

Initiation à la monte western Vacances à la ferme pour enfants Avec gîte sous tipi - Fabrique d'enseignes en tôle BEL AIR JB RANCH M. BEORCHIA Jean-Baptiste Bel Air - 04.77.63.09.89 ou 06.87.45.10.76.

Texaffaires

Magasin d'usine - linge de maison Rue du Cimetière - 04.77.63.00.08.

Produits fermiers

Xavier BESSON Vente fromages de vache Vente directe à la ferme, marché, porte à porte Joli Cœur - 04.77.63.06.19. ou 06.68.25.14.92.



Pension canine

M. Thierry COPET Verpierre - 04.77.63.03.57.

Vente de pièces automobiles par internet

ECLAIRAGEAUTO.COM M. BRIZARD Anthony 06.66.15.31.31

Salon de Coiffure

LES CISEAUX DE CHARLOTTE Mme Charlotte GUILLEMET 4, rue Jean Devillaine - 04.77.63.01.65. 06.73.76.43.57.

Salon de Coiffure

GD Coiffure Mme DRU Gisèle 15, rue de la Tour - 04.77.63.02.11.

Salon de Coiffure

Salon Val et Tif Mme CORNELOUP Valérie 13 Rue Georges Fouilland - 04.77.63.05.43.

Professions Libérales

Médecin

Dr KRITSÉPIS Antonios Maison de Santé Square Etienne et Maria Raze - 04.77.66.00.92.

Dermatologue

Dr DAN Stela Maison de Santé Square Etienne et Maria Raze - 04.77.66.00.93.

Kinésithérapeutes

M. René GANIER, MIIe Claudine GOYET, Mme Isabelle RIGOT, M. Renaud WILLEMS Maison de Santé Square Etienne et Maria Raze - 04.77.63.43.66.

Pharmacien

Dr NOCK Christian 34, rue Georges Fouilland - 04.77.63.00.44.

Chirurgien-Dentiste

Dr Sié ĂLY BARRO 1 rue de la Tour - 04.77.63.00.33.

Infirmières

Mme PINA Maria - Mme RENOUX Martine Maison de santé Square Etienne et Maria Raze 04.77.66.00.94.

Psychologue

Mme BIDOLIN Corinne Maison de santé Square Etienne et Maria Raze 06.01.22.74.41. (pour suivi enfants) Ou 09.61.20.44.69. (Jeudi/Vendredi 9 h - 18 h) Ou 06.28.53.23.75. (pour suivi adultes)

Pédicure-Podologue

M. Brice DUCREUX Maison de santé Square Etienne et Maria Raze 04.77.66.42.03. - Permanence le Vendredi briceducreux@yahoo.fr

Sophrologue

Mme Odile LEROUX Maison de santé Square Etienne et Maria Raze 09.67.14.77.78 ou 06.95.39.25.54.

Liste Artisans

Maçon

M. VILAPLANA-CARRACEDO Didier «La Perrière» - 04.77.63.04.92.

Maçonnerie - Travaux publics

LUCAS Maçonnerie M. LUCAS Manuel «Le Billard» - 04.77.63.06.24.

Fabrication charpentes Et menuiseries

M.FAURIE Gilles SN Chapon Hydrobat Rue du Collège 04.77.62.03.10 Ou 06.80.15.89.35.

Électricité Générale

M. PIERREFEU Jean-Paul 32, rue Georges Fouilland - 04.77.63.05.17.

Électricité Générale

M. CORTEY Jean-François Le Bois Dieu - 06.60.05.40.87.

Platrier-Peintre Plaquiste

M. ANDRÉ Joël « Les Plasses » ST SYMPHORIEN DE LAY 04.77.63.01.69. ou 06.85.43.13.65. ou 06.64.53.63.96.

Platrier-Peintre

M. LAGOUTTE André 3, rue Vivaldi - 04.77.63.07.23.

Vente et réparation machines agricoles MARCIGNY MOTOCULTURE

Place de la Gare - 04.77.63.04.45.ww

Créatrice de bijoux

Mme DAUVERGNE Laurence 24 Rue Maurice Ravel - 04.77.63.08.75. Forains

M. et Mme WACH Dominique Foive 04.77.62.67.35. ou 06.07.60.27.54.

Taxi

Ambulance des Sapins 2 rue de la Rampe 69470 COURS LA VILLE 04.74.89.90.62.

Création d'objet de décoration en bois

RIBOULET Ludovic 6 Place du Château 07.68.20.45.47. ou 04.74.64.39.13. Ludo.riboulet@orange.fr

Mobilier de jardin résistant aux Intempéries

GARNIER Nicolas
ZI Le Forestier
06.81.70.76.10.cematable.com
contact@cematable.com

COMMUNE DE REGNY

Liste complémentaire des commerçants et artisans



Vous exercez une activité de commerçant ou d'artisan sur la commune de Régny, vous ne figurez pas dans la liste, veuillez-vous faire connaître en mairie de Régny!

Créatrice de bijoux Mme BOUCHET Betty Betty.bouchet@sfr.fr Blacksmithbijoux.art 06.26.58.06.71

Conseil & Formation FEOHSAND Sandrine RAGEYS s.rageys@feohsand.fr 06.76.46.07.83

Rectificatif de numéro de téléphone

Produits fermiersXavier BESSON
06.08.71.21.17

Maçonnerie

MP entreprise
Maçonnerie. Platrerie. Peinture.
Isolation. Carrelage
Maxime PERCY
17, rue Pierre Ferrandon
maximepercy@sfr.fr
06.24.10.26.10

Esthéticienne

SandraSthétique

Epilation. Onglerie. Extension de cils et Maquillage

sandrasthetique@outlook.fr

06.83.83.32.48

Facebook: SandraSthetique

Etat civil

NAISSANCES

Avis de naissance 2018

BRIDE Léna, Leanne	03/01/2018
DE JESUS PINTO Jade, Chloé	19/01/2018
BOUTARD Maêl	16/02/2018
BOUTARD Noam	16/02/2018
MAGNIN Sasha	16/02/2018
GUIARD Tiago, Rico	25/03/2018
PEIRONNET Nélia	29/06/2018
BÉNARD Lohen, Adam	08/08/2018
MARTINON Anna	10/08/2018
MATTONI Charline	06/12/2018
SALIHI Mehdi	14/12/2018
AZEVEDO Erwan	23/12/2018
BÉNARD Lohen, Adam MARTINON Anna MATTONI Charline SALIHI Mehdi	08/08/2018 10/08/2018 06/12/2018 14/12/2018



Avis de naissance 2019

DELAGE Jules	10/01/2019
DELAGE Mathis	10/01/2019
DJABER Aaron	27/02/2019
VERNAY Ange Roger Marc	16/03/2019
KECHIDA Ayline	18/03/2019
BINET Tiago Serge Thomas Corneille	08/04/2019
PENY Juliette, Emma	07/05/2019



MARIAGES

DEGUEURCE Jean, Marc et VIGAND Catherine, Rolande, Marie	03/02/2018
ZAAG Mohamed, Farah et SAYAH Onès, Ayda	05/05/2018
BALLANDRAS Bertrand, Pierre et GRANGY Charlène	19/05/2018
ROLLET Christophe et SANCHEZ CHAMPI Luciana, Patricia	09/06/2018
THYARION Martial, Michel, Jean et ABDERRAHMAN Sonia	30/06/2018
SAINT GÉRAND Thierry et FERRANDON Magali	06/07/2018
GILBERT Maxime et MIAGKOFF Mélissande	04/08/2018
EL MAIZI Dalil et ADJAB Rima	01/09/2018

-				
т		•	0	•
$\mathbf{-}$	C	u	c	3

Défunt	Nom marital	
MÜNCH Philibert, Etienne		23/01/2018
MARTIN René, Jean		09/03/2018
AUCLAIR Marcelle-Denise		11/05/2018
JUNOS Olga	GRANGE	01/06/2018
RAVASSARD Paulette, Adrienne	KOWAL	15/06/2018
DEYRAT Stéphane		27/06/2018
SCHWEITZER Madeleine, Alice	DESORMIÈRE	21/08/2018
MONARD Gilberte, France	SEROL	21/09/2018
CROÈS Ginette	SAINSARD	10/11/2018
MORLAT Jeanne, Odette	FARJOT	14/12/2018
ROSSAT-MIGNAUD Raymonde	DUFOUR	19/12/2018
DA GRACA OLIVEIRA GASPAR BISCAIA Lucinda	BISCAIA	22/12/2018
MORAILLON Marie-Louise	GUERIAUD	23/12/2018
LAMBERT André, Georges, Raymond		17/02/2019
LAVEUVE Jean-Pierre		19/02/2019
RAY Elisa	BOUQUIN	25/02/2019
REYMOND Alice	BOULON	06/06/2019

Transcription de Décès

Défunt	Nom marital	
QUILLON Jeanne, Renée, Henriette	CHAZEL	04/01/2018
BUCHET Germaine, Marie, Louise	LAGRESLE	19/02/2018
GUILLARD Maurice, Claude, Eugène		25/03/2018
GRAUSEM Claude, Roger, Robert		19/04/2018
DUARTE MENDES Franquelina	LOPES	20/05/2018
DAMAIS René, Pierre		01/07/2018
BUSSEROLLES Alfred, Jean		07/09/2018
MUGUET Elise, Baptistine	LAGOUTTE	30/09/2018
GUGLIELMETTI Georges, François		27/09/2018
THOMAS Georges, Louis		01/12/2018
ESTEVES Maria Da Conceicao	FRANGO	25/12/2018
LAGRELLE Célina, Marie	FROMENT	05/02/2019
GONNEAU Odette, Jeanne, Emilie	DESCHAMPS	03/03/2019
RIVOAL Anna, Marie	ESCOFFIER	23/03/2019
MINARD Jean-Michel		08/05/2019
ANTOINE Juliette, Paulette	VERNAY	06/05/2019

Wille de Régny

Calendrier des Manifestations 2019

OCTOBRE			
Samedi 5	Concours Pétanque But d'Honneur	Pétanque Régnyçoise	Stade
Dimanche 6	Brocante - Vide Grenier	Comité Animation	Place J. Fougerat
Samedi 12	Concours de Boules But d'Honneur	Amicale Boules	Jeu de Boules
Dimanche 13	Safari truites	Les Amis pêcheurs	Étang du Chavenan
Samedi 26	Repas Spectacle	Comité Animation	Salle des fêtes
	Roanne Table Ouverte		

NO	VEMBRE	
Concours de Belote	Amitiés Régnyçoises	Salle des fêtes
Défilé du 11 Novembre		Monument aux morts
Vin d'honneur		Salle des recettes
Marche	Sou des écoles	Salle des fêtes
Repas des Anciens		Salle des fêtes
Repas soirée privée	Interclasses en 0	Salle des fêtes
Sainte Barbe	Sapeurs Pompiers	Salle des fêtes
	Concours de Belote Défilé du 11 Novembre Vin d'honneur Marche Repas des Anciens Repas soirée privée	Défilé du 11 Novembre Vin d'honneur Marche Sou des écoles Repas des Anciens Repas soirée privée Interclasses en 0

	DÉCEN	IBRE	
Dimanche 8	Marche des lumières	Patrimoine	Église-Chap.Naconne
Vendredi 13	Arbre de Noël	Judo Club	Salle des fêtes
Dimanche 15	Salon	Patrimoine	Salle des fêtes
Vendredi 20	Arbre de Noël	Les Tigrous	Salle des fêtes
Samedi 21	Arbre de Noël	Maison de Retraite	Salle des fêtes
Mardi 31	Réveillon de la saint Sylvestre	Judo Club	Salle des fêtes

AVRIL			
Jeudi 11	Concours de Pêche vétérans Repas	Les Amis pêcheurs	Étang du Chavenan Salle de fêtes
Dimanche 14 Samedi 20 Samedi 27	Safari truites Concours boules coupe LIPIC Féles des classes en 9	Les Amis pêcheurs Amicale Boules Interclasses en 9	Étang du Chavenan Jeu de Boules Salle de fêtes

MAI			
Dimanche 5	Date réservée	Comité Animation	
Mercredi 8	11h Défilé du 8 mai 1945		Monument aux morts
Mercredio	vin d'honneur		Salle des recettes
Samedi 18	Concours Pétanque (doublettes)	Pétanque Régnyçoise	Stade
Samedi 25	Vin d'honneur	Fêtes de mères	Salle des recettes

JUIN			
Samedi 1	2ème Salon du bien-être	Patrimoine	Salle des fêtes
Dimanche 2	Challenge Nicolas Pierrefeu	Les Amis Pêcheurs	Etang du Chavenan
Mercredi 12	Concours Boules vétérans	Amicale Boules	Jeu de Boules
Vendredi 14	Préparation Salle	Judo Club	Salle polyvalente
Samedi 15	Competition Challenge M. Polette	Judo Club	Salle polyvalente
Sameur 15	Gala de fin d'année	Art pour la santé	Salle des fêtes
Dimanche 16	Messe		Chapelle de Naconni
Vendredi 21	Tournoi Foot en Salle	Judo Club	Salle polyvalente
Samedi 22	Concours Officiel Doublettes	Pétanque Régnyçoise	Stade
Sameul 22	Journée porte ouverte	Tennis Club	Club House
Vendredi 28	Remise de ceintures	Judo Club	Salle polyvalente
	12H de Pétanque	Pétanque Régnyçoise	Stade
Samedi 29	Fête des écoles	Sou des écoles	Salle des fêtes
Samedi 29	Fête de la musique	Comité Animation	Salle des fêtes
	Challenge Jackson	Amicale Boules	PRADINES

JANVIER					
Vendredi 11	Vœux du Maire		Salle des fêtes		
Connedi 40	Terre buissonnière	Bibliothèque & Copler	Salle des fêtes		
Samedi 12	Assemblée Générale	Comité d'animation	Salle des Recettes		
Samedi 19	Tirage des rois	Tennis Club	Club House		
	Assemblée Générale	Les Amis Pêcheurs	Salle des Recettes		
FÉVRIER					
Samedi 2	Représentation Théâtrale	Cie des ânes blancs	Salle des fêtes		
	Concours de belote	Comité d'animation	Salle des fêtes		
Samedi 9	Représentation Théâtrale	Cie des ânes blancs	Salle des fêtes		
Dimanche 10	Représentation Théâtrale	Cie des ânes blancs	Salle des fêtes		
Samedi 16	Carnaval	Sou des écoles	Salle des fêtes		
Samedi 23	Soirée Privée	Football Club	Salle des fêtes		
	MAF	RS			
0	Concours de Belote	Amicale Boules	Jeu de boules		
Samedi 2	Loto	Inter Associations	Salle des sports		
Vendredi 8	Concours de Belote	Amitiės Régnyçoises	Salle des fêtes		
	Ouverture de la pêche à la truite et				
Samedi 9	animations	Les Amis Pêcheurs	Étang du Chavenan		
	Soirée privée - Choucroute	Sapeurs Pompiers	Salle des fêtes		
Vendredi 15	Challenge Christiane Chaux	Basket Loisirs	Salle polyvalente		
Mardi 19	11h Défilé du 19 mars 1962	FNACA	Monument aux morts		
	Vin d'honneur		Salle des recettes		
Samedi 30	Soirée Privée	Judo Club	Salle des fêtes		

JUILLET					
Samedi 6	Challenge Marcel Buisson	Pétanque Régnyçoise	Stade		
Vendredi 12	Concours Pétanque semi-nocturne	Sapeurs Pompiers	Stade		
Dimanche 14	Concours de boules interclasses	Amicale Boules	Jeu de boules		
Dimanche 21	Concours Pétanque en doublettes	Pétanque Régnyçoise	Stade		
Dimanche 28	Concours de Pêche entre sociétaires	Les Amis Pêcheurs	Étang du Chavenan		

AOÛT				
Vendredi 9	Coupe Brizard 16 Triplettes	Amicale Boules	Jeu de Boules	
Vendredi 23	Concours Pétanque doublettes Semi nocturne	Pétanque Régnyçoise	Stade	
Samedi 24				
Dimanche 25	FĒTE PATRONALE			
Lundi 26				
Samedi 31	Assemblée Générale	Tennis Club	Club House	

SEPTEMBRE					
Samedi 14	Challenge Adrien Dumiller	Amicales Boules	Jeu de Boules		
Samedi 21	Concours en tête à tête	Pétanque Régnyçoise	Stade		
Dimanche 22	Loto	Les Amis Pêcheurs	Salle des fêtes		
Courant sept.	Tournois Officiels	Tennis Club	Court Tennis		
			ou Salle Polyvalente		

